

**Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle C (sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique), emploi-type Ingénieur-e d'exploitation d'instrument, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE (BREST), session 2025**

Le Président de l'Université de Bretagne occidentale, Mr Pascal OLIVARD

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle C (sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique), emploi-type Ingénieur-e d'exploitation d'instrument, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE (BREST), au titre de l'année 2025 :

Monsieur TANNE Gérard, professeur des universités de classe exceptionnelle, président, Université de Bretagne occidentale, Brest.

Madame BENEDICTO Jessica, maître de conférence de classe normale, vice-présidente, Université de Bretagne occidentale, Brest.

Monsieur CHASLE Patrick, ingénieur d'études hors classe, expert, Université de Rennes, Rennes.

Monsieur LOCUFIER Damien, ingénieur de recherche, expert, Ecole arts et métiers, Angers.

Madame LE BRIS Véronique, attachée principale d'administration, suppléante, Université de Bretagne occidentale, Brest.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Brest le 1<sup>er</sup> septembre 2025

Pour le Président et par délégation,  
La Directrice des ressources humaines

**S I G N É**

Adeline FAVIER